Assemblée Générale ordinaire

Jeune Sapeur Pompier d Etampes Association Sans But Lucratif 8 promenade des prés à Etampes N° SIRET 822 100 384 00012

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire tenue à Etampes le 19 octobre 2022 à 18 h

Présences, absents excusés

Liste des présents voir (Annexe1)

Cette liste des présences, ainsi que les procurations, sera annexé au présent procès-verbal.

La réunion se tient au siège social.

Après vérification des présents le quorum est atteint,

L'assemblée est ouverte à 18h15

Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire des activité 2022

Le président ou le président de séance expose que la présente assemblée a pour ordre du jour :

- 1) Accueil et mot du Président ;
- 2) Admission, démission et/ou exclusion de membre(s);
- 3) Présentation des comptes et bilan de l'exercice précédent ;
- 4) Présentation du budget :
- 5) Approbation
- 6) Présentation des projets de l'association ;
- 7) Nomination des d'administrateurs ;
- 8) Divers.

1) <u>Accueil et mot du Président</u>

En 2021-2022

Le président présente la section qui compte 14 jeunes, 1 aide encadrante nouvellement breveté et 6 encadrants. (voir listes jointes)

La section est affilié UNDP et FNSP

Quatre jeunes ont été inscrit au brevet, qu'ils sont Obtenus félicitation à eux (Laura, Coline, Florent et Tom)

Tous les Quatre ont signé un contrat volontaire

Pour la saison 2022 - 2023

Section composée de 12 jeunes 4 JSP4 3 seront présenté au brevet.

Activité

Bonne participation aux cérémonies Voyage en Allemagne Week-end Cohésion

2) <u>Admission, démission et/ou exclusion de membre(s)</u> Aucun

- 3) <u>Présentation des comptes et bilan de l'exercice précédent</u>
 Le Trésorier en charge des comptes, présente les comptes à l'Assemblée Générale,
 Les cotisations n'ont pas été encaissées en raison du contexte.
- 4) <u>Présentation du budget prévisionnel</u>
 Le Trésorier en charge des comptes, présente le budget prévisionnel pour l'année 2022.

5) Approbation

Suite à la présentation des comptes et du budget prévisionnel après accord du vérificateur, l'assemblée générale DECIDE à l'unanimité d'approuver les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, ainsi que le BP 2020 tels qu'établis par le Conseil d'administration.

L'assemblée générale DECIDE à l'unanimité de donner décharge aux administrateurs de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

6) Présentation des projets de l'association

Le Président présente les projets d'activités pour l'exercice social suivant :

Présentation du calendrier des manifestations et organisation de formation commune avec une autre section.

Le Président, propose que le montant l'adhésion reste inchangé. L'Assemblée Générale DECIDE à l'unanimité cette proposition.

Participation au jumelage fin avril

7) Nomination, démission et/ou révocation d'administrateurs

- Nominations d'administrateurs

L'Assemblée Générale DECIDE à l'unanimité de nommer les personnes suivantes en qualité d'administrateurs :

- Monsieur Benoit GARBAYE, à Etampes

- Thierry PERCY, Chemin des fossés Saint Martin à Etampes
- Monsieur Franck BRUNHES, 23, rue de vignes Chalou-Moulineux
- Réélections d'administrateurs
- L'Assemblée Générale DECIDE à l'unanimité de réélire:

Secrétaire:

Monsieur Benoit GARBAYE, 85, promenade des prés 91150 Etampes

Trésorier:

Thierry PERCY Chemin des fossés saint Martin 91150 Etampes

Président:

Monsieur Franck BRUNHES. 23, rue de vignes 91740 Chalou-Moulineux

8) Divers

L'ordre du jour étant épuisé, pas de question diverse, la séance est levée 20H. Le Secrétaire lit le procès-verbal de l'Assemblée Générale, lequel est signé par les membres.

Benoît GARBA

Président

Franck BRUNHES

-3-